

## Laval théologique et philosophique



# Les laïcs et la fonction prophétique de l'Église

Louis Pageau

Volume 21, numéro 2, 1965

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1020082ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1020082ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Laval théologique et philosophique, Université Laval

### ISSN

0023-9054 (imprimé)

1703-8804 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer cet article

Pageau, L. (1965). Les laïcs et la fonction prophétique de l'Église. *Laval théologique et philosophique*, 21(2), 275–284. <https://doi.org/10.7202/1020082ar>

## Les Laïcs et la fonction Prophétique de l'Église \*

Le mystère de l'Église est le mystère du Christ continué, l'extravasation de l'Incarnation.<sup>1</sup> Le dessein de Dieu est de se communiquer. Dieu est Amour et Bonté : l'Amour est don de soi, et la Bonté, diffusion de soi. « *Communicatio Spiritus Sanctus* ». <sup>2</sup>

Cette communication se fait en deux temps logiques, sur deux dimensions : Création et Incarnation. Le monde, dont l'homme est le centre, tiré du néant est appelé à entrer dans la plénitude de la vie trinitaire, par le Christ et en Lui. Mais ce monde humain n'est pas seulement récipiendaire de l'Incarnation rédemptrice. Selon une loi que croit déceler saint Thomas, il est associé par Dieu dans le Christ à son propre épanouissement et à sa propre rédemption, par une coopération, insuffisante à elle seule, mais qui doit être réponse au don incessant de Dieu. Ce grand don est le Christ, en qui sont récapitulées toutes choses créées,<sup>3</sup> et qui est vie en développement continu dans son Corps mystique, lequel est constitué de tous les hommes qui l'accueillent, et deviennent ainsi fils de Dieu par adoption (Jn 1 12).

Le Christ avait reçu de son Père, pour opérer le rassemblement des enfants de Dieu dispersés (Jn 11 52), trois grands pouvoirs, lui permettant d'exercer les trois grandes fonctions messianiques de Prêtre, Prophète et Roi. Avec le cardinal Journet,<sup>4</sup> il est loisible de conjuguer ensemble Prophétie et Royauté, puisqu'elles s'exercent toutes deux essentiellement par la Parole : parole qui éclaire, et parole qui guide ; dans la suite de cette brève communication, nous nous en tiendrons à cette conjugaison, en la désignant du seul nom de Prophétie. Le concile du Vatican II nous y autorise, car il ne souligne chez le Peuple de Dieu que le Sacerdoce et la Prophétie, sans mettre de façon aussi explicite l'accent sur la Royauté. Et comme notre exposé ne porte que sur l'activité prophétique du Peuple de Dieu, nous laisserons intentionnellement de côté l'activité sacerdotale, bien qu'elle soit plus importante, et prenne à son service l'activité prophétique elle-même.

La *Prophétie* est la proclamation en langage humain de la Parole éternelle de Dieu, qui nous fait connaître quelque chose de sa

\* Communication présentée à la Société canadienne de Théologie, le 30 août 1965.

1. Cf. Card. Charles JOURNET, *L'Église du Verbe Incarné*, t.II., Desclée de Brouwer, Paris, 1951, pp.43-45.

2. Liturgie de la Fête de la T. S. Trinité, Matines, III<sup>e</sup> noct., 1<sup>re</sup> antienne.

3. Ep 1 10 : « *ἀνακεφαλαιώσασθαι τὰ πάντα ἐν τῷ Χριστῷ* ». Cf. commentaire de JOURNET, *op. cit.*, t.II, spéc. pp.141 ss.

4. Cf. *op. cit.*, t.II, spéc. pp.236 ss.

vie intime, et spécialement son dessein d'y associer toute la Création. L'exécuteur de ce dessein d'amour est le Saint-Esprit. C'est Lui qui a inspiré les livres de la Bible.<sup>1</sup> C'est Lui qui a parlé par les Prophètes.<sup>2</sup> C'est Lui qui a opéré l'Incarnation de la Parole éternelle dans une existence humaine : celle du Christ.<sup>3</sup> C'est Lui qui, après la remontée du Christ au Ciel, a été envoyé par Lui pour introduire son Église dans la vérité tout entière (Jn 16 13). C'est donc Lui qui est actif dans le Peuple de Dieu, dont il est « l'âme »,<sup>4</sup> pour l'éclairer et le vivifier par une incorporation accrue au Verbe incarné, qui est la Vérité et la Vie (Jn 16 6).<sup>5</sup> Il n'y a plus de Prophétie « structurante » de l'Église depuis que la Révélation est close ; mais il reste dans l'Église une Prophétie « vitale », qui est indispensable à sa croissance.

#### CE QUE DIT VATICAN II SUR LA VIE PROPHÉTIQUE DE L'ÉGLISE

Au chapitre I de la constitution *Lumen Gentium*, où il est question du mystère de l'Église et du Royaume de Dieu, il est rappelé que l'Esprit, âme de l'Église, introduit graduellement celle-ci dans la vérité tout entière du dessein salutaire de Dieu, dessein qui se déroule dans le temps d'une histoire commencée avec la Création, et qui est encore en cours jusqu'à la Parousie. L'Esprit bâtit l'Église et la dirige dans sa croissance vers l'âge adulte du Corps mystique du Christ, par la diversité des dons hiérarchiques et charismatiques.<sup>6</sup> Il y a sans doute diversité des membres et des fonctions ; mais les grâces qui font les apôtres, les prophètes de premier rang dans l'ère post-chrétique, l'emportent sur toutes les autres.<sup>7</sup> C'est dire l'importance primordiale de la fonction prophétique dans l'Église.

C'est au chapitre II que se trouvent les précisions les plus importantes. Il y est affirmé que tout le Peuple de Dieu (sans distinction encore de Clergé et de Laïcat) participe aux fonctions du Christ-Chef : son Sacerdoce et sa Prophétie. Tel que convenu, je ne m'arrête qu'à ce dernier point.

La communion à la fonction prophétique du Verbe Incarné, sous l'action et par la survenance de l'Esprit dans la communauté chrétienne, se réalise de deux façons complémentaires : 1° le sens de la foi, dans l'ensemble de la communauté ; et, 2° en chaque membre,

1. Vat.I, cap. 2., *Denz.*, n.1787.

2. Symbole de Nicée-Constantinople, *Denz.* n.86. et *Missale Romanum*.

3. *Ibid.*

4. LÉON XIII, enc. *Divinum illud munus*.

5. Cf. aussi : 1 Jn 4 9.

6. Const. *Lumen Gentium*, Éd. du Centurion, Paris, 1965, spéc. n° 4, p.26.

7. *Ibid.*, n° 7, pp.31-32.

par les dons particuliers ou charismes, les uns ordinaires, les autres extraordinaires.<sup>1</sup>

A) *Le Sens de la Foi* naît de la *vie* de Foi animée par la Charité. Il a pour effet une indéfectibilité surnaturellement instinctive, grâce à laquelle le Peuple chrétien, « des évêques jusqu'au dernier des fidèles laïcs », <sup>2</sup> ne peut se tromper dans sa Foi. Éveillé par l'Esprit, et sous la conduite du Magistère assisté par ce même Esprit, le Peuple de Dieu : a) s'attache inébranlablement à la Foi traditionnelle, i.e. reçue une fois pour toutes du Christ et des Apôtres ; et b) pénètre plus profondément dans l'intelligence du dessein de Dieu, en l'interprétant comme il convient, et en le mettant parfaitement en œuvre dans sa vie.

B) Les *Charismes* multiformes, que l'Esprit distribue selon des grâces spéciales rendant aptes et disponibles à assumer les diverses charges et fonctions utiles à la croissance de l'Église. Toujours ordonnés au Bien commun, ils sont adoptés aux diverses nécessités du moment : c'est pourquoi ils devraient apporter grâce et consolation. Les uns ne sortent pas de ce qui nous paraît ordinaire dans la vie de l'Église ; les autres sont extraordinaires, et souvent plus spectaculaires. Ces derniers sont utiles à l'Église comme les autres ; mais il ne faut pas les rechercher témérairement, parce que ce n'est pas de ce côté qu'il faut espérer le plus grand fruit des œuvres apostoliques. Ces charismes, surtout les extraordinaires, pouvant prêter facilement à l'illusion, il appartient à ceux que Dieu a constitués dans la hiérarchie comme sacrements vivants du Christ-Chef, de porter jugement et sur leur authenticité, et sur leur usage bien entendu. Mais ce contrôle est une responsabilité délicate : car, s'il faut tout éprouver pour retenir ce qui est bon <sup>3</sup>, il faut aussi prendre bien garde de ne pas éteindre l'Esprit, <sup>4</sup> ce qui serait un aussi grand dommage pour l'Église qu'une approbation hâtive et peu judicieuse.

Jusqu'ici, il a été question de tout le Peuple de Dieu, sans distinction de catégories de membres. Le chapitre IV de la Constitution fait explicitement l'application de cette doctrine aux Laïcs. Eux aussi continuent la fonction prophétique du Christ, et sont ses témoins. *Accipietis virtutem supervenientis Spiritus Sancti in vos, et eritis mihi testes . . .* (Ac 1 8).<sup>5</sup> Témoins, ils le sont par le sens de la Foi et leurs

1. *Ibid.*, n° 12, pp.46-47. C'est la doctrine de ce numéro que nous rapportons. Il est divisé en deux paragraphes, correspondant à nos deux divisions : A et B.

2. Citation de saint Augustin, qui apparaît dans le texte même de la Constitution conciliaire : *ibid.*, p.46 ; elle est tirée du *De Praedest. Sanct.*, 14-27, P. L. 44, 980.

3. « Ne dépréciez pas les dons de prophétie ; mais vérifiez tout : ce qui est bon, retenez-le » (1 Th 5 20-21).

4. « N'éteignez pas l'Esprit » (1 Th 5 19).

5. Cf. 1 P 2 9.

charismes, désignés ici plutôt sous leur aspect actif, par l'expression : « grâce de la Parole ».<sup>1</sup> C'est que les charismes sont surtout ordonnés à la vie prophétique de l'Église.<sup>2</sup>

Fermes dans la Foi, les laïcs doivent en être les hérauts en en faisant profession dans leur vie de tous les jours. Ils seront ainsi fermes dans la Foi, s'ils le sont aussi dans leur Espérance du monde à venir qui est en gestation dans le Christ : espérance qu'ils ne doivent pas cacher ; et si leur Charité vivante les fait soutenir avec persévérance leur effort incessant de développement et de conversion d'eux-mêmes et du monde, en luttant en même temps contre le prince des ténèbres, le « prince de ce monde » (Jn 12 31), qui cherche à contre-carrer par ses ruses et ses mensonges les desseins de Dieu.

Cette action progressivement christo-conformante (pour reprendre une expression chère au cardinal Journet),<sup>3</sup> s'exerce spécialement, chez les laïques, sur deux terrains d'élection : 1° *la Famille*, où les époux sont témoins l'un pour l'autre et pour leurs enfants, de la Foi, de l'Espérance et de la Charité, qui sont les forces vives du Royaume de Dieu en marche ; et, 2° tout le domaine de *la vie profane*, des occupations temporelles, où ils travaillent, en symbiose, sur les deux dimensions : naturelle et surnaturelle, au développement historique du dessein de Dieu sur l'humanité et sur le monde.

Ce témoignage surtout vécu, mais aussi occasionnellement parlé, est une Parole, charismatiquement persuasive, de Dieu, continuant, par les membres de son Peuple, à se faire entendre au monde. Elle peut avoir bien des degrés d'importance et d'efficacité ; mais le sommet auquel il faut aspirer est le don de cette Sagesse dont parle si souvent l'Écriture :<sup>4</sup> à savoir la Foi pénétrante, au regard que j'appellerais axial et circulaire, qui fait entrer pleinement, comme dit Mennessier,<sup>5</sup> « par l'intelligence et le cœur », dans l'œuvre du Christ se continuant dans l'Histoire, et qui se traduit par le discernement des « signes des temps ».

#### OÙ EN EST LA THÉOLOGIE DE LA FONCTION PROPHÉTIQUE DE L'ÉGLISE ?

L'Ecclésiologie, avec ces affirmations autorisées du Concile, reconquiert une dimension qui s'était notablement estompée dans la théologie occidentale. On avait surtout insisté unilatéralement sur la constitution visible, sociétaire et hiérarchique de l'Église. La perspective des traités classiques de l'Église était surtout apologétique et

1. Const. *Lumen Gentium* : *ibid.*, n° 35, pp.98-100.

2. C'est l'optique de saint Thomas tel que nous le rappellerons ci-dessous.

3. Cf. v. g. *op. cit.*, t. II, pp. 657 ss.

4. Cf. les livres sapientiaux de l'A. T., spéc. en comparant Sg 10 avec Hb 11.

5. *Les charismes*, art. de *La Vie spirituelle*, juin 1965, p. 723.

« juridico-sociale ».<sup>1</sup> L'encyclique *Mystici Corporis* fit faire un remarquable pas en avant vers l'intégrité de la doctrine, en cherchant à équilibrer l'institution visible et le mystère caché. Dans cet aspect mystérique, Pie XII mentionnait : les grâces, les dons et tous les charismes. Et il précisait : les sacrements, la foi (cette foi vivante que Vatican II appellera *sensus fidei*), et toutes les grâces célestes et les charismes surnaturels, par lesquels l'Église engendre les martyrs, les confesseurs et les vierges, ces formes exemplaires de la sainteté de l'Église.<sup>2</sup> Vatican II, dans un souci plus vital et plus pastoral, approfondit encore la vision, et montre la nécessité où se trouve l'Église, pour rester fidèle à sa mission dans le monde moderne, de scruter encore davantage ces deux points d'exercice de sa fonction prophétique : le sens de la Foi et les charismes.

Que dit le développement actuel de la théologie sur ces deux réalités ?

A) *Le Sens de la Foi* avait reçu plusieurs noms : <sup>3</sup> *sensus fidelium*, – *consensus fidelium*, – *sensus Ecclesiae*, – *sensus catholicus*, – *sensus fidei*, – *christiani populi fides*,<sup>4</sup> – *communis Ecclesiae fides*... Sans être tout à fait équivalentes, ces expressions ont un fond commun. L'assistance de l'Esprit assure à toute l'Église (hiérarchie et laïcat) la fidélité dans la garde du dépôt des notions et des réalités qui constituent la tradition apostolique. De plus, corrélativement, l'Esprit introduit dans la « Réalité » tout entière à mesure qu'elle se déroule historiquement, et la fait discerner, dans une certaine limite, de ce qui ne concourt pas au Royaume de Dieu. Cette perception surnaturellement instinctive est le propre de la Foi animée par la Charité. Elle consiste plus dans une possession vivante du mystère du salut que dans un acte ou un jugement particulier. Son infaillibilité ne se réduit pas à écouter docilement l'enseignement du Magistère, mais comporte cependant la soumission à l'autorité doctrinale de ce dernier. À mesure que le temps historique se déroule, l'Église acquiert une conscience plus approfondie et existentielle de son mystère, soit par une réflexion plus assidue, souvent suscitée par des oppositions idéologiques, soit par une fidélité vivante à l'Évangile, fidélité qui lui en fait découvrir les implications pratiques sous la provocation des événements historiques, particulièrement des « signes des temps ».

Comment s'est constitué ce « sens ou *consensus* de la Foi » ? Au début de l'Église, on cherchait à s'appuyer sur la tradition apostolique orale. Du fait de cette tradition, dans la suite, a été *vécue*,

1. L'expression est de Mennessier, *art. cit.*

2. Cf. dans CATTIN et CONUS, *Aux sources de la vie spirituelle*, t.I, p.463 ss., n<sup>os</sup> 805-809.

3. J'emprunte ici surtout au P. Congar, dans *Jalons pour une théologie du Laïcat*, éd. 1953, pp.398 ss. ; et *La Foi et la Théologie* pp.112-120.

4. Expression employée dans la bulle du 1<sup>er</sup> novembre 1950.



s'est développée dans l'Église une intelligence vitale de la Foi, guidée par le même Esprit qui avait inspiré les Apôtres. Et c'est ainsi que s'est constitué un nouveau *lieu théologique* : le sens du message évangélique, que l'Église a reconnu et développé. Ce n'est pas une pure répétition, sous des formules nouvelles, des expressions anciennes de la Foi ; mais ce n'est pas non plus une réalité autonome, un développement sociologique plus ou moins fortuit, sans aucune référence au passé.

Comme on le voit, le *sensus Ecclesiae* n'est pas sans lien avec la question du développement et de l'explicitation du donné révélé, pour lequel Newman, dans son *Essay*, propose des critères ou indices probables d'authenticité,<sup>1</sup> et dont Congar, dans *La Foi et la Théologie* étudie les trois voies : 1° raisonnement ; 2° documentation historique ; 3° référence à la conscience de l'Église et au Magistère : voies à suivre cumulativement, et non indépendamment l'une de l'autre.<sup>2</sup>

B) *Les Charismes*. — Je retiendrai d'abord une petite *esquisse historique* de la doctrine donnée par le P. Mennessier.<sup>3</sup> Le Nouveau Testament nous montre les charismes à l'œuvre spécialement dans l'Église des Corinthiens, à qui saint Paul doit donner des directives pour mettre tout en ordre (2 Co 12-14). À voir le silence relatif de la théologie postérieure, on a pu se demander si l'efflorescence charismatique de l'Église primitive n'était pas une poussée passagère, destinée à suppléer à ce qui manquait encore de structures durables. Le grand *Dictionnaire de Théologie catholique* n'a pas d'article sur les charismes. Les apologistes les utilisent parfois pour ce qu'ils ont de miraculeux. La théologie spirituelle, préoccupée du développement de la vie surnaturelle de l'individu, y voit, à ce point de vue, de l'accidentel.<sup>4</sup> Saint Thomas pourtant, suivant saint Paul, les considère comme un des éléments fondamentaux de la vie ecclésiale, et leur fait une place notable dans sa *Somme théologique*.<sup>5</sup> Il y a, dit-il après l'apôtre, diversité de dons, d'opérations et de ministères : a) Les dons sont des grâces gratuites au sens strict ; et le grand Docteur les ordonne dans la perspective de la fonction prophétique de l'Église.<sup>6</sup> b) Les opérations sont les grandes activités vitales du chrétien : action, contemplation, apostolat ;<sup>7</sup> l'« opération » la plus parfaite est

1. Traduction française : *Essai sur le développement du dogme chrétien*, éd. du Centurion, Paris, 1964, II<sup>e</sup> partie, pp.197 ss.

2. T.-M.-J. CONGAR, *La Foi et la Théologie*, Desclée, 1962, pp.112 ss.

3. *Art. cit.*, pp. 717-720.

4. S. Jean de la Croix a des mises en garde qui peuvent paraître presque terribles. Cf. *Subida del monte Carmelo*, lect.2, c.11, éd. de la B. A. C., Madrid, 1955, pp.577 ss. Cité en abrégé par BRENNINKMEYER, *Traitement pastoral des névrosés*, Vitte, Lyon, 1947, pp.142ss.

5. *IIa IIae*, q.171-178.

6. *Ia IIae*, q.111, a.4 ; et prol. de la *IIa IIae*, q.171.

7. Il en est parlé dans la *IIa IIae*, q.179-182.

la vérité divine ; c) Les ministères constituent les structures de la société chrétienne dans sa pérégrination terrestre. Le Docteur angélique les étudie en tant qu'états de vie,<sup>1</sup> fonctions, degrés hiérarchiques.<sup>2</sup> La bibliographie moderne sur les charismes était jusqu'à ces derniers temps, assez restreinte. On renvoyait toujours à l'étude de Lemonnyer, dans le *Supplément du Dictionnaire de la Bible*<sup>3</sup> et à l'ouvrage de Maréchaux.<sup>4</sup> Dans l'*Initiation théologique*, le P. Pollet a un petit traité assez dense.<sup>5</sup> L'encyclopédie *Catholicisme*,<sup>6</sup> et le *Vocabulaire de théologie biblique* de Léon-Dufour<sup>7</sup> ont chacun un article sur ce thème. Le cardinal Journet, dans son œuvre monumentale *L'Église du Verbe Incarné*, parle, en plusieurs endroits, de la « prophétie privée »<sup>8</sup>. Karl Rahner a touché plusieurs fois le sujet, en particulier dans une *quaestio disputata*, qui, à ma connaissance, n'a pas encore de traduction française.<sup>9</sup>

Utilisant ces sources, je risquerai une *petite synthèse théologique*, qui se veut simplement un essai provocateur de la réflexion.

1° *Notion*. — Les charismes (en prenant ce mot au sens le plus large) sont des « dons » que chaque individu reçoit de Dieu, et qui sont nécessaires ou utiles pour le bon exercice du rôle qui lui est dévolu, de par la prédestination divine, dans le déroulement temporel du dessin de salut.

2° *Divisions*. — Il y a lieu d'abord de rappeler celles de saint Thomas, énumérées ci-dessus (dons, — opérations, — ministères), et de K. Rahner, en charismes d'office et charismes non institutionnels.<sup>10</sup> Me plaçant à un point de vue différent, je propose les distinctions suivantes :

A) *Charismes permanents* :

- a) au niveau de la nature, ils constituent les aptitudes, les talents ;
- b) au niveau de la grâce :

1° ou bien ils restent dans les limites du mode humain d'agir, et je les appellerais dons surnaturels ;

1. *IIa IIae*, q.183-185.

2. *Suppl.*, q.34-40.

3. T.II, col.1233-1243.

4. MARÉCHAUX, *Les charismes du Saint-Esprit*, Paris, 1921.

5. T.III, c.27, pp.1081 ss., éd. 1952.

6. T.II, col.956-959.

7. Col.117-121.

8. Cf. *op. cit.*, t.II, index, à ce mot, p.1349.

9. K. RAHNER, *Das Dynamische in der Kirche*, Herder, Freiburg. Trad. ang. : *The Dynamic Element in the Church*, éd. Herder, Freiburg, et Palm Publishers, Montréal, 1964.

10. *Ibid.*



2° ou bien ils font agir selon un mode supra-humain, surnaturel *quoad modum* (i.e. miraculeux) : et je les appellerais charismes au sens strict.

B) *Charismes transitoires* :

a) au niveau de la nature, ce seraient des actuations individualisées et circonstanciées de nos talents, suscitées, au plan de la Cause première, par la Providence qui gouverne le monde, sans cesser d'être opérées librement au plan de la causalité seconde ;

b) au niveau de la grâce, il y aurait :

1° ou bien des mises en branle de notre organisme surnaturel par des grâces actuelles : ici encore la liberté humaine doit jouer en collaboration avec la Providence qui suscite les signes des temps ;

2° ou bien des interventions divines « hors cadre », par conséquent de type miraculeux (comme une apparition du Christ ou de la Vierge).

À toutes fins pratiques, vu l'unité du plan de Dieu, j'étends l'expression « charisme » à toutes ces espèces de « dons ».

3° *Caractéristiques*. — Comme caractéristiques des charismes, je vois surtout ceci : a) La grâce sanctifiante élève la nature, commune à tous, et opère premièrement le salut individuel. Les dons et charismes atteignent plutôt la personnalité individuée. b) Les charismes influent plus directement sur la vie de l'Église, et, la plupart du temps, n'agissent sur la sanctification des individus qu'à titre de cause dispositive, et non formelle. c) Mais la principale caractéristique des charismes est qu'ils sont essentiellement ordonnés au Bien commun de l'Église. Il importe donc au bien de cette dernière qu'ils soient mis en œuvre aussi fidèlement que possible.

Mais, justement par ce biais, il convient d'apporter une sourdine à ce que nous affirmions en b). Le charismatique, même en exerçant son charisme, peut ne pas en profiter pour son salut personnel : ce qui d'ailleurs, bien souvent, ne sera pas sans répercussion regrettable sur le Bien commun ecclésial. Cependant, il y a certains charismes qui sont d'une telle importance pour l'Église, que pour Elle, ils sont presque essentiels. (De ce type, sont les charismes d'office, structuraux). Ils demandent alors, avec une exigence particulière, que le sujet qui les reçoit s'en sanctifie lui-même, afin de pouvoir les mieux exercer, pour le plus grand bien du Peuple de Dieu. Et même, quand il s'agit d'activités absolument indispensables à l'Église en croissance, structurelles ou quasi, le charisme opère inchoativement cette sanctification du charismatique de façon sacramentelle. C'est ce qui se vérifie pour le Sacerdoce et le Mariage. Quelque chose s'approchant, sans aller jusqu'à l'efficacité *ex opere operato*, se réalise dans la troisième grande fonction ecclésiale : celle que remplissent ceux qui sont dans

un « état de perfection ». C'est un peu en ce sens qu'une tradition parle des effets sanctifiants de la Profession Religieuse comme s'il s'agissait d'un second Baptême (et, j'ajouterais : d'une seconde Confirmation).

4° *Certaines exigences pratiques* découlent des charismes. Elles sont fondées sur le fait que l'Église n'est pas une simple institution au service des individus, mais essentiellement rayonnement de la gloire de Dieu, par une communion de la créature à la vie divine, une et trine, se projetant, si l'on peut dire, en une Famille des Enfants de Dieu à la fois une et catholique. Voici les principales de ces exigences :

1) Le charismatique doit développer son talent. (La parabole de Mt 25 14-20 est souvent interprétée en ce sens par la tradition chrétienne.) Mais c'est avant tout la Sagesse de l'Esprit qui oriente ce développement, et non la sagesse humaine. Or, les voies de Dieu ne sont pas les nôtres.<sup>1</sup> Ceux qui ont une attitude que je dirais possessive envers les charismes qui leur sont départis, font souvent l'expérience de sacrifices douloureux, car le plan de Dieu est marqué du sceau de la Croix.

2) Le charismatique ne doit pas utiliser son talent pour soi, sans référence prépondérante au Bien commun du Peuple de Dieu.<sup>2</sup>

3) Le charismatique doit observer, dans l'exercice de ses dons, la hiérarchie des valeurs.<sup>3</sup>

4) L'activité charismatique ne s'opposera jamais foncièrement à l'activité légitime de la Hiérarchie. Car les deux proviennent du même Esprit. Au contraire, ces deux activités se complètent. Sans les charismes, l'Église risquerait de ne devenir qu'une administration spirituelle se durcissant en « institution » (comme disent les sociologues), menacée de se scléroser et de se laisser dépasser par l'histoire du dessein de Dieu toujours en marche. Sans le contrôle de la Hiérarchie, d'autre part, les charismes pourraient être confondus avec leurs contrefaçons, et ne produire que des flambées incohérentes ou contradictoires. Si, donc, il y avait opposition entre charismatiques et Hiérarchie ce ne saurait être qu'un abus, soit de la part des charismatiques (cf. l'histoire de bien des hérésies), soit de la part de la Hiérarchie (je pense à sainte Jeanne d'Arc, à sainte Marguerite-Marie...). Mais, en ce dernier cas spécialement, l'opposition ne sera qu'apparente ou temporaire, dictée souvent par une saine prudence gouvernementale. Et l'Esprit, qui pousse à l'obéissance aux supérieurs, *etiam dyscolis* (1 P 2 18),

1. « Car vos pensées ne sont pas mes pensées, et mes voies ne sont pas vos voies : oracle de Yahvé » (Is 55 8).

2. « Chacun selon la grâce reçue, mettez-vous au service les uns des autres, comme de bons intendants d'une multiple grâce de Dieu. » (1 P 4 10).

3. Cf. les avis catégoriques que saint Paul donne aux Corinthiens : I Co 12-14, spéc. 12 27-28, 31 ; 13 8-13 ; 14 1-26.

tirera toujours un bien supérieur, en définitive, de ces chocs, qui n'échappent pas à la Providence divine, pas plus que le drame du Calvaire.

#### IMPORTANCE PASTORALE DE CES RAPPELS THÉOLOGIQUES

Dans sa recherche d'*aggiornamento*, l'Église, en s'interrogeant, a redécouvert sa dimension prophétique. Elle s'aperçoit qu'elle a été amenée à se « cléricaiser », et à laisser un peu trop en veilleuse l'activité charismatique de l'esprit, « qui souffle où il veut » (Jn 3 8), chez les laïcs aussi bien que chez les clercs. C'est pourquoi on sent chez les premiers, spécialement les chrétiens très sincères, une impatience de jouer un rôle plus actif dans l'Église. C'est pourquoi on entend un Jean XXIII parler d'attention à porter aux « signes des temps » :<sup>1</sup> ce qui relève de la fonction prophétique. C'est pourquoi on voit un Karl Rahner souligner l'importance de l'« élément dynamique » dans l'Église.<sup>2</sup> C'est pourquoi chez nous, au Québec, on entend des voix sincères et ardentes de laïcs chrétiens prêcher la « nécessité d'une conversion de la pensée chrétienne » :<sup>3</sup> conversion qui consisterait à ne pas bloquer le regard de la Foi seulement sur l'Éternel, mais à l'étendre au devenir temporel du dessein de Dieu, tel qu'il se déroule dans les mutations sociologiques accélérées que nous vivons. C'est pourquoi on entend des pasteurs zélés, comme M. le chanoine Grand'Maison, parler avec alarme d'une « crise de prophétisme »,<sup>4</sup> et réclamer, avec un certain degré de « décléricalisation », une attention plus profonde aux signes des temps, et une place plus grande aux laïcs dans la vie de l'Église.

Cette place, la constitution *Lumen Gentium* l'a précisée, comme je le rappelais plus haut. C'est, dans la *vie familiale* et dans la *vie profane*, l'initiative d'un témoignage chrétien, d'abord vécu, de Foi, d'Espérance et de Charité, pour collaborer au dessein de Dieu sur ses deux dimensions, afin de bâtir une Cité terrestre toujours plus humaine, (donc déjà pré-chrétienne ou inconsciemment chrétienne), pour qu'en son sein, en l'assumant et en la christifiant plus pleinement, le dessein divin de tout restaurer et récapituler dans le Christ, qui a le centre de son dynamisme dans l'Église, avance de plus en plus vers son achèvement.

Louis PAGEAU, P.M.É.

1. Enc. *Pacem in terris*.

2. *Op. cit.*

3. F. DUMONT, *Pour la conversion de la pensée chrétienne. Essai*, éd. HMH, Montréal, 1964.

4. J. GRAND'MAISON, *Crise de Prophétisme*, éd. de l'Action Catholique canadienne, Montréal, 1965.